

Brevet Professionnel de fleuriste

programme de la formation

En Brevet Professionnel, l'enseignement professionnel domine.

- Art floral
 - Art appliqué
 - Botanique
 - Technologie professionnelle, organisation du travail
-
- Techniques commerciales
 - Négociation
 - Gestion
 - Comptabilité
 - Environnement économique, juridique et social
-
- Ouverture sur le monde
 - Anglais

Séjours professionnels à l'étranger

En première année de formation en BP, les apprentis réalisent en juin un séjour professionnel à l'étranger. Ils y découvrent un autre visage de l'art floral, des modes de production et de vente des végétaux et des accessoires qui leur serviront dans l'exercice de leurs missions en entreprise.

Le déroulement de la formation

Le BP se prépare en 2 ans en alternance sous contrat d'apprentissage : 1 semaine à l'école pour 2 semaines en entreprise.

L'année de formation se déroule de septembre à juin. Les cours ont lieu de 9h à 17h30.

Pas de frais d'inscription. Seules dépenses : outillage fleuriste, livres (financements attribués par la **Région île de France**).

L'inscription n'est définitive qu'avec **le contrat d'apprentissage signé**. **Nous vous aidons dans votre recherche d'un maître d'apprentissage**.

Afin d'assurer le financement des formations et d'en maintenir la qualité, **nous demandons aux entreprises une participation aux frais de formation de 1000 € par an et par apprenti** (900 € pour la province).

Les conditions d'inscription

Le Brevet professionnel de fleuriste est uniquement accessible aux titulaires du CAP de fleuriste.

Les conditions d'entrée :

- Une lettre de motivation
- Les bulletins du cours préparatoire au CAP de fleuriste
- Les relevés de notes du CAP de fleuriste
- Un CV

EMMANUELLE LABBÉ

[Contacter par mail](#)